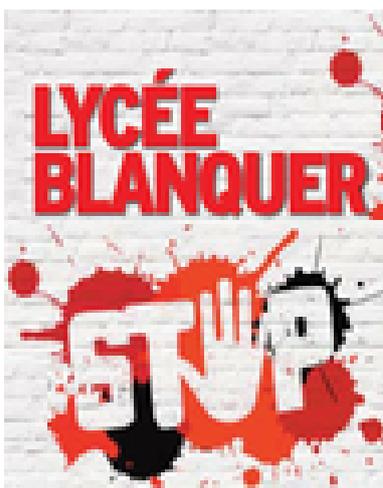


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5677>



Mobilisation contre la réforme du lycée : AG à Châlon.

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : mardi 18 décembre 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Forte mobilisation aujourd'hui 18 décembre dans l'ensemble des lycées de Chalon, avec près de 50% de grévistes à Pontus, à Mathias et jusqu'à 70 % à Hilaire. Ce matin une manifestation lycéenne d'environ 250 élèves, accompagnés par leurs professeurs, s'est déplacée devant la sous-préfecture puis les différents lycées chalonnais avant de gagner le tribunal en début d'après-midi pour dénoncer la répression policière après les événements scandaleux de Mantes la Jolie.

Une assemblée générale des enseignants rejointe par des parents d'élèves et des élèves s'est tenue durant l'après-midi et a regroupé plus de 150 personnes.



Des échanges constructifs ont eu lieu entre collègues et avec des parents de la FCPE sur la réalité et la dangerosité de cette réforme.

Plusieurs intervenants ont dénoncé les tentatives d'intimidation et de pression de l'administration contre les personnels mobilisés contre les réformes Blanquer. Une pétition de soutien à la collègue du Castel convoquée au rectorat pour une publication jugée irrévérencieuse a été distribuée et signée.

Consciente de la nécessité de prolonger et élargir la mobilisation, l'Assemblée générale a voulu prendre des décisions pratiques :

- Tenue d'heures d'information syndicale dans chaque établissement dès le lundi 7 janvier pour organiser et coordonner la poursuite de l'action.
- Une action collective est décidée le jour de la tenue du prochain CTA au rectorat. A cette occasion un déplacement collectif par bus et covoiturage est prévu.
- Le jeudi 10 janvier se tiendra une réunion d'information à destination des parents d'élèves de tous les lycées chalonnais à 18 h 30 à la maison des syndicats.
- **L'Assemblée appelle au boycott des CA convoqués en janvier pour les répartitions de DHG**, en concertation avec les parents d'élèves et les élèves, pour en obtenir le report faute de quorum.
- Boycott systématique des conseils pédagogiques et des réunions d'information aux familles convoqués par les chefs d'établissement pour promouvoir et mettre en œuvre la réforme.

L'assemblée générale souhaite que ces propositions soient connues dans l'ensemble des établissements de l'académie dans l'espoir de construire un mouvement coordonné et puissant de résistance à la casse de notre modèle républicain d'Education nationale.